



Scolia
Revue de linguistique

32 | 2018
Autour des pseudos-clivées

La deixis en perspective

Georges Kleiber et Marcel Vuillaume



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/scolia/338>

DOI : 10.4000/scolia.338

ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 3 juillet 2018

Pagination : 141-171

ISBN : 979-10-344-0021-8

ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Georges Kleiber et Marcel Vuillaume, « La deixis en perspective », *Scolia* [En ligne], 32 | 2018, mis en ligne le 09 avril 2019, consulté le 24 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/338> ; DOI : 10.4000/scolia.338

La deixis en perspective

Georges KLEIBER

Université de Strasbourg

UR 1339 LiLpa – Scolia & USIAS/ Institut d'Études Avancées

kleiber@unistra.fr

Marcel VUILLAUME

Université de Nice-Sophia Antipolis, Lapcos

vuillaum@unice.fr

Introduction

Les différentes approches de la deixis se laissent répartir en quatre courants principaux¹, qui sont parfois mutuellement compatibles :

- (1) la conception *égocentrique* qui pose comme centre déictique ou *origo* le locuteur et définit en conséquence les déictiques comme des expressions dont le référent est identifié par le biais de la relation qui le lie au locuteur ;
- (2) la conception *localisante*, qu'on peut qualifier ainsi, parce qu'elle définit les déictiques comme des signes qui ont vocation à référer à des entités *localisées* dans la situation d'énonciation et s'opposent ainsi aux expressions anaphoriques qui renvoient à des entités présentes dans le texte (co-texte ou contexte linguistique) ;

1 Nous laissons de côté l'analyse « monstrative », qui fait écho à l'origine grecque du mot *deixis*, parce qu'en dehors du démonstratif (et pas pour tous ses emplois), elle n'est guère utilisée pour définir les déictiques.

- (3) la conception *énonciative* : les déictiques renvoient à l'acte de parole ou énonciation, plus précisément aux constituants de cet acte de parole ou d'énonciation : *je* renvoie au locuteur, *tu* à l'allocuté, *maintenant* au moment de l'acte de parole, etc. ;
- (4) la conception *occurentielle (token-réflexivité)* – variante de (3), mais plus précise, et par là même plus adéquate – selon laquelle le référent des expressions déictiques est identifié à partir du point de repère que constitue *l'occurrence* même du déictique.

Cette dernière conception est très discutée dans les travaux de philosophie du langage anglo-saxons, mais n'a pas connu le même écho en linguistique, où son application est restée limitée au domaine des temps grammaticaux. Force est en effet de constater que les linguistes, en particulier les linguistes européens, privilégient encore largement la conception (2) (localisation) et surtout la conception (3) (énonciative). La chose peut surprendre et invite à se demander pourquoi il en est ainsi.

Nous nous proposons donc de rouvrir le dossier définitoire des expressions déictiques². Avec trois objectifs principaux :

- retracer, dans un esprit de linguistique cumulative, les avatars de la notion d'expression déictique du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours ;
- essayer d'expliquer les tenants et les aboutissants des différentes conceptions, en essayant de montrer pourquoi certaines innovations ont trouvé de l'écho et d'autres non ;
- faire progresser l'approche *token-réflexive* : d'une part, en explicitant plus avant et en prenant au « sérieux » la notion d'*occurrence* comme repère de la référence déictique, et, d'autre part, en faisant ressortir sur des exemples précis le rôle décisif que joue la notion de contiguïté spatio-temporelle dans l'identification du référent. Chemin faisant, notre mise en perspective des déictiques permettra de mieux comprendre le caractère original et apparemment paradoxal de ces expressions qui allient simplicité et robustesse

2 Également reconnues, selon les conceptions en présence, sous d'autres chapeaux dénommatifs comme : *particuliers égocentriques*, *embrayeurs (shifters)*, *speechalternants*, *expressions sui-référentielles*, *indicateurs*, *expressions indexicales*, *symboles indexicaux*, *index*, *token-reflexives*, etc. (pour toutes ces expressions, voir Kleiber, 1986).

sémantiques à un fonctionnement identificatoire qui peut être particulièrement complexe.

Notre parcours se déroulera en trois étapes :

- la première mènera du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle et s'attachera à montrer l'importance de la notion d'acte de la parole forgée par Beauzée ;
- la deuxième exposera la situation embrouillée qui règne au XX^e siècle avec l'avènement de la conception énonciative standard, la bonne fortune « référentielle » de l'opposition *deixis / anaphore* et l'innovation majeure apportée par Reichenbach avec l'établissement de l'occurrence (*token*) comme point de repère ;
- dans la troisième, nous ferons un pas de plus, justificatoire, en prolongeant et en explicitant la proposition de Reichenbach. Nous essaierons de montrer comment est effectivement repéré le référent d'un déictique à partir de son occurrence. Nous serons ainsi amenés à postuler que l'identification du référent s'effectue nécessairement à partir de l'occurrence de cette expression *via* des éléments spatio-temporellement contigus à celle-ci. Nous espérons par là même contribuer à relancer la recherche sur les processus référentiels que déclenchent les expressions déictiques.

1. Du XVIII^e au XIX^e siècle

On renoncera à évoquer ici la période qui va de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. La raison de ce choix, c'est que le concept d'énonciation / acte de la parole, qui joue aujourd'hui un rôle central dans la réflexion sur les déictiques, n'apparaît qu'à l'âge classique, et plus précisément au XVIII^e siècle, dans les travaux de Beauzée. On pourrait certes objecter que cette notion transparait dans certaines définitions des pronoms formulées par les grammairiens de l'Antiquité. Par exemple, la première personne, selon Priscien³, « c'est lorsque la personne même qui parle parle d'elle-même ». Mais, jusqu'à Beauzée, l'acte de la parole n'a jamais été *nommé*, et encore moins conceptualisé comme un événement impliqué par la signification des pronoms et d'autres signes, comme, par exemple, les temps verbaux.

3 Cité d'après Colombat (1994 : 17).

1.1. Le XVIII^e siècle : Beauzée et l'acte de la parole

Il a fallu attendre le XVIII^e siècle pour que la singularité des pronoms de première et deuxième personnes soit plus clairement formulée. Voici ce qu'écrivait Smith à propos du pronom de première personne (*I*) :

Le mot *je* est un mot d'un type très particulier. Quiconque parle peut se désigner lui-même au moyen de ce pronom personnel. Le mot *je* est donc un terme général susceptible d'être prédiqué, comme disent les logiciens, d'une variété infinie d'objets. Cependant, il diffère de tous les autres termes généraux sur un point : les objets dont il peut être prédiqué ne constituent pas une espèce particulière d'objets distincte de toutes les autres. Le mot *je*, au contraire du mot *homme*, ne désigne pas une classe particulière d'objets qu'on puisse distinguer de toutes les autres en fonction de propriétés particulières. Loin d'être le nom d'une espèce, il désigne, chaque fois qu'il est employé, un individu précis, à savoir la personne qui parle. On peut dire qu'il est, simultanément, ce que les logiciens appellent un terme singulier et ce qu'ils appellent un terme général, et que sa signification concilie des propriétés apparemment opposées, celle de l'individualité la plus précise et celle de la généralisation la plus large. (Smith, 1759 : 528-529)

Ce qu'a fort bien vu Smith, c'est que les noms expriment des concepts et désignent des classes d'objets, mais que *I* et *you* n'ont pas cette aptitude, ce qui – paradoxalement – ne les empêche pas, lorsqu'ils sont employés, de référer précisément à des individus. Certes, Smith se contente d'énoncer le paradoxe, sans en donner la solution, mais un problème clairement posé est, on le sait, à moitié résolu. Et c'est à un grammairien français contemporain de Smith, Nicolas Beauzée, que revient le mérite d'avoir proposé une réponse explicite à ce paradoxe. La solution passe par la mise en avant décisive de la notion d'acte de parole⁴. Voici donc ce qu'il écrit :

[Les noms] « déterminent les êtres par l'idée de leur nature » (Beauzée, 1767, t. I : 274). [Mais] « ce n'est pas la même chose des Pronoms, puisque le même pronom peut désigner des êtres de diverses natures ; *tu*, par exemple, désigne un homme lorsqu'on adresse la parole à un homme ; il désigne un cheval, un chien, un arbre, un ruisseau, le ciel, la terre, la république, un être abstrait, un être réel, la divinité même, selon que le discours est dirigé ; toutes les natures sont indifférentes à la signification de

4 On notera toutefois que le rôle joué dans l'énoncé n'est pas mentionné.

tu. Mais *tu* désigne toujours l'être auquel on adresse la parole, quelle qu'en soit la nature; *je* désigne toujours l'être qui parle ou qui est censé parler; &c. Nous voilà, si je ne me trompe, sur la bonne voie: les noms expriment des êtres déterminés, en les désignant par l'idée de leur nature; les Pronoms expriment des êtres déterminés, en les désignant par l'idée de leur personne. Ce mot personne, pour ôter lieu à toute équivoque, a besoin d'être expliqué. Il y a trois relations générales que peut avoir à l'acte de la parole le sujet de la proposition: car ou il prononce lui-même la proposition dont il est le sujet, ou la parole lui est adressée par un autre, ou il est simplement sujet sans prononcer la proposition ni être apostrophé. (Beauzée, 1767, t. I: 269-270)

Ainsi, le pronom *tu* ne donne aucune indication sur les propriétés qui caractérisent et déterminent son référent. Ce qui est constant, par contre, c'est que ce référent est à chaque fois identifié par le fait que c'est celui à qui le discours s'adresse. Il suffit donc pour déterminer quels sont les référents de *je* et *tu* de trouver respectivement quelle est la personne qui prononce la proposition dont *je* est le sujet et quelle est la personne à qui la parole est adressée. Le concept d'acte de la parole sert aussi à définir les temps verbaux⁵ et des adverbes temporels⁶ comme *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, etc. Le présent, c'est le moment même de l'acte de parole, *demain* renvoie à une époque postérieure au moment de la parole, etc.

1.2. Le XIX^e siècle et l'égoцентризм

Au XIX^e siècle, nous l'avons montré⁷, la conception de Beauzée tombe en désuétude à cause de l'avènement de la grammaire historique

5 «[...] rien de plus raisonnable que de se fixer à l'instant même de la production de la parole. C'est en effet celui qui, dans toutes les langues, sert de dernier terme à toutes les relations de tems que l'on a besoin d'exprimer, sous quelque terme que l'on veuille les rendre sensibles» (Beauzée, 1765, *Encyclopédie*, article *Tems*)

6 «*Je pars demain, je fais tantôt mes adieux*; c'est-à-dire *je partirai demain & je ferai tantôt mes adieux*: *je pars & je fais* énoncent une action de partir & de faire, comme simultanée avec l'époque nettement désignée par les mots *demain & tantôt*, qui ne peut être qu'une époque postérieure au moment où je parle» (Beauzée, 1765, *Encyclopédie*, article *Tems*).

7 Vuillaume (2006).

et comparative qui donne naissance au courant égocentrique⁸ qui fait du locuteur le centre organisateur de toute la deixis, personnelle, temporelle et spatiale. Ce courant subsiste encore çà et là aujourd'hui⁹ plus ou moins fortement – l'attrait du MOI ou du « sujet » restant grand¹⁰ – malgré les excès¹¹ d'une définition des déictiques à partir d'un origo unique, mais on assiste avant tout dans la deuxième moitié du xx^e siècle à un grand retour de la conception de Beauzée – même si son nom est souvent passé sous silence.

2. La situation au XX^e siècle

Ce retour s'est opéré de trois manières différentes.

- Premièrement, par un fort « coloriage » *énonciatif* de la caractérisation de Beauzée qui donne lieu à ce qu'on peut appeler la *conception énonciative standard*.
- Deuxièmement – *via* l'opposition co-texte *vs* contexte (immédiat), – par une définition « localisatrice » des déictiques comme étant des expressions renvoyant, non à des entités du co-texte (anaphores), mais à des entités présentes dans la situation d'énonciation, comprise comme contexte extra-linguistique immédiat.
- Troisièmement, par une innovation : l'introduction de la notion d'*occurrence* par Reichenbach (1947).

8 Ce courant s'est prolongé au xx^e siècle notamment avec Bühler (1934), Husserl (1913), etc., est présent dans la terminologie de certains auteurs (Russell et les *particuliers égocentriques*) et subsiste de façon plus ou moins insulaire dans la plupart des travaux portant sur les déictiques (notamment en Allemagne chez Klein, 1982 et Rauh, 1984).

9 Cf. ci-dessous la conception énonciative standard « élargie ».

10 Et contribue également à sa persistance la possibilité de recourir aux transferts d'origo. Voir, par exemple, pour *ici* : « an origo given by the speaker may be shifted. This is often the case by pointing gestures. [...] The origo proper is not lost, it is just suspended in favour of another *secondary origo*, and it is always possible to go back to it without making it explicit » (Klein, 1982 : 163-164).

11 Pour Paul (1886 : 227), comme le rapporte Vuillaume (2006 : 458), le repère par rapport auquel se définissent les temps verbaux n'est plus le moment de la production de la parole, mais « le moment où se trouve la personne qui parle ».

2.1. La conception énonciative standard

La conception énonciative standard, qui a fait florès dans la seconde moitié du xx^e siècle et qui continue de faire les beaux jours des analyses de discours, s'inscrit dans le droit fil de l'approche en termes d'acte de la parole de Beauzée. Elle prend en effet comme socle la distinction *énoncé/énonciation*, opérée par Jakobson (1963 : 228) et définit les différentes expressions déictiques en fonction de leur rôle dans l'acte d'énonciation, c'est-à-dire dans l'acte de production même d'un énoncé. Cet acte de production met en jeu un *locuteur* (ou un *scripteur*), celui qui produit l'énoncé, et un *interlocuteur* (ou un *lecteur*), celui à qui est destiné l'énoncé émis par le locuteur. Et il a lieu dans des circonstances spatio-temporelles déterminées (à un moment donné et à un endroit donné). Si l'on met en rapport les expressions déictiques avec ce cadre énonciatif, c'est-à-dire si l'on essaie d'y placer *je*, *tu*, *maintenant*, etc., on retrouve peu ou prou la répartition beauzéenne : *je* renvoie au locuteur, *tu* à l'interlocuteur, le présent, ainsi que *maintenant*, au moment de l'énonciation, *ici* au lieu de l'énonciation¹², etc.

Pour les pronoms personnels, qui nous ont servi de point de départ, Perrot (1974 : 4) souligne ainsi que la différence entre l'énonciation de l'énoncé et l'énoncé « permet d'interpréter la catégorie de la personne : la première rapporte le procès énoncé à l'agent de l'énonciation, la seconde le rapporte à celui à qui s'adresse l'énonciation, tandis que la troisième pose un acteur extérieur au couple engagé dans la communication (locuteur / auditeur) qui s'institue par l'énonciation [...] ».

2.1.1. Elargissement égocentrique

Cette vulgate basée sur l'acte de parole, appliquée surtout aux pronoms personnels et aux temps grammaticaux, s'accompagne bien souvent d'un élargissement définitoire aux expressions dont l'interprétation fait intervenir la position spatio-temporelle du locuteur. Cet élargissement, inspiré par le courant *égocentrique* (cf. *supra*), peut aussi être interprété comme le signe du basculement de la conception énonciative des déictiques vers la conception « contextuelle » qui, comme

12 Pour *ici*, c'est un peu plus complexe.

nous le verrons, caractérise les déictiques comme des expressions qu'on interprète en fonction de la situation extralinguistique immédiate. L'origine de cet élargissement réside dans les problèmes que pose l'interprétation d'expressions telles que certaines prépositions spatiales, par exemple¹³, comme *devant/derrière, à gauche de/à droite de, etc.*, qui sont, comme on sait, ouvertes à deux lectures, dont l'une dépend de la position du locuteur. Il est courant de considérer cette lecture comme une lecture déictique, parce qu'elle est directement dépendante de la position du locuteur.

Il s'ensuit une définition énonciative «élargie» des déictiques, souvent reprise et pratiquée, comme celle proposée par Kerbrat-Orecchioni au début des années 1980:

[les déictiques] ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir:

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé;
- la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire. (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 36)

Cet élargissement est-il légitime? Autrement dit, est-il justifié de considérer que la lecture (a) d'un énoncé tel que:

- 1) *Paul est à gauche de Pierre.*¹⁴
 - a) par rapport à la gauche d'un locuteur-observateur;
 - b) par rapport à la gauche de Pierre.

relève de la deixis et que *à gauche de* aurait donc un sens déictique et un sens non déictique? Il nous semble que non. Pour deux raisons, dont on retrouvera la première à propos de la conception «localisante». Primo, un tel élargissement fait disparaître la catégorie des expressions déictiques dans la zone marmématique d'emplois déictiques hétérogènes et difficilement contrôlables. Mais ce n'est pas la raison la plus importante. Ce qui est décisif, c'est que ce fameux «observateur» qui donne lieu à une interprétation de type (a) et non de type (b) n'est pas forcément le locuteur, comme le montre l'énoncé:

13 Il y en a bien d'autres encore (cf. *aller/venir* par exemple).

14 Voir aussi l'énoncé suivant de Kerbrat-Orecchioni (1980: 50): *Gare-toi devant cette voiture!*

2) *Pour Marc, Pierre est à gauche de Pierre.*

où l'observateur qui est responsable de l'interprétation de type (a) n'est évidemment pas le locuteur de l'énoncé, mais la personne désignée par Marc, de sorte que *à gauche de* s'interprète indépendamment de la situation d'énonciation.

Cela est encore plus clair avec des cas comme *Paris est loin (d'ici vs de Brest)* où la tentation est également grande de considérer que la lecture prenant appui sur le lieu où se trouve le locuteur (cf. *d'ici*) est une preuve de l'emploi « déictique » de *loin*. Or, *loin* est un prédicat relationnel dont les places argumentales peuvent effectivement être saturées par des référents fournis par la situation d'énonciation. Mais ce n'est pas parce qu'un argument est identifié par rapport à la situation d'énonciation que le prédicat lui-même est énonciatif ou « déictique ». Si c'était le cas, il faudrait en conclure que dans *Je suis heureux*, le prédicat *heureux* est... déictique, puisqu'il prend *je* comme argument !

On voit ainsi que dans tous ces exemples, que la littérature continue de présenter comme des cas d'emplois déictiques, il s'agit avant tout d'une affaire de sous-détermination et non de la présence positive d'un trait déictique. L'élargissement de la deixis à « la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire » n'est donc pas justifié.

2.1.2. Les déictiques comme instances de l'énonciation

Il en va de même de deux autres « prolongements » du courant énonciativiste. La conception énonciative standard a en effet donné lieu à deux excès de gourmandise énonciative que l'on retrouve couramment dans les présentations universitaires et pédagogiques contemporaines des déictiques. Le premier excès consiste à voir dans les pronoms *je* et *tu*, ainsi que dans d'autres expressions dont l'interprétation renvoie aux paramètres de l'énonciation (temps, lieu, certaines modalités, etc.), avant tout des traces ou indices de l'énonciation. Il s'agit de retrouver dans l'énoncé les marques mêmes de son énonciation, ce que Benveniste (1970) appelle *l'appareil formel de l'énonciation*. Ce qui est nouveau et attrayant dans cette linguistique de l'énonciation, c'est qu'elle va au-delà des approches linguistiques classiques qui se cantonnent à l'énoncé et qu'elle en signale les limites en montrant que l'acte d'énonciation transparaît plus ou moins clairement à différents

endroits de l'énoncé qu'il a produit. L'objectif principal de ce courant énonciatif, dont il existe différentes versions, est de traquer au sein de l'énoncé le gibier énonciatif qui y niche, de débusquer ces expressions qui « embrayent »¹⁵ sur la situation d'énonciation. *Je* et *tu* sont à cet égard des indices ou « embrayeurs » tout à fait remarquables, puisqu'ils permettent de remonter à celui qui est l'auteur de l'énonciation (le locuteur) et à celui à qui elle est destinée (son interlocuteur). Si nous parlons d'excès à propos de cette conception, c'est parce qu'elle conduit à négliger le fait que l'indication de leur rôle énonciatif ne suffit pas à expliquer la manière dont ils réfèrent.

2.1.3. Une fausse équivalence

Le second excès qu'entraîne parfois à commettre une trop grande gourmandise énonciative, c'est d'établir une équivalence entre l'expression déictique et le rôle énonciatif. On ne se contente pas de dire que *je*, *tu*, *maintenant* et *ici* renvoient respectivement au locuteur, à l'interlocuteur, au moment et au lieu de l'acte de parole, mais on tient également l'inverse pour vrai, en posant les équivalences le locuteur = *je*, l'interlocuteur = *tu*, le moment de l'acte de parole = *maintenant*, le lieu de l'acte de parole = *ici*. Même donc si un énoncé ne contient ni *je* ni *tu*, ni *ici*, ni *maintenant*, etc., le locuteur, l'interlocuteur, le lieu et le temps de l'acte d'énonciation de cet énoncé se trouvent assimilés à des *je*, *tu*, *ici*, *maintenant* implicites. En témoigne pour *je* et *tu*, la définition de la catégorie de la personne donnée par le dictionnaire de Dubois *et alii* (1972), dans laquelle tout énoncé, qu'il contienne ou non *je* et *tu*, a pour locuteur *je* et pour destinataire *tu*¹⁶ :

15 Le terme d'*embrayeur* est une traduction du terme anglais *shifter* dû à Jespersen (1922) et repris par Jakobson (1963). C'est Ruwet qui, dans sa traduction de Jakobson, a proposé ce terme d'*embrayeur*. Malheureusement, en lui donnant un sens différent de celui de Jespersen et de Jakobson. Pour ces derniers, *shifter* est plutôt à rattacher à l'image du levier de vitesse, puisque, pour eux, un *shifter* est une expression dont le référent change avec la situation d'énonciation. Pour Ruwet, le mot *embrayeur*, qu'il a choisi pour traduire *shifter*, désigne tout à fait autre chose : il sert à marquer que l'expression établit, comme le fait un embrayage, une communication entre deux systèmes ou plans différents. C'est ce sens d'expression qui établit une relation entre l'énoncé et la situation d'énonciation qui a été retenu et popularisé et qu'on attribue faussement aujourd'hui encore à Jespersen et à Jakobson.

16 Cf. aussi Ross (1970).

La personne est une catégorie grammaticale reposant sur la référence aux participants de la communication et à l'énoncé produit. La situation de communication est définie par une relation entre un sujet parlant qui énonce et un autre sujet parlant à qui cet énoncé est adressé pour qu'à son tour il donne une réponse: *je te dis que* (communication intersubjective). La phrase implicite sous-jacente à tout énoncé, *je te dis que*, représente l'énonciation et les phrases effectivement produites l'énoncé. La communication, ou échange verbal, implique donc un locuteur (première personne), le *je* ou *ego* qui est le centre de la communication (celle-ci est égocentrique), un interlocuteur ou allocutaire (deuxième personne), le *tu* et un objet énoncé (ce dont on parle), le *il* (troisième personne). (Dubois *et alii*, 1972: 368)

Une telle extension¹⁷ est évidemment abusive: il n'est de déictiques qu'énoncés. Au contraire des noms, qui expriment un concept (une signification virtuelle) indépendamment de toute actualisation, la signification des pronoms *je* et *tu* consiste en une instruction qui ne peut se manifester qu'à travers leurs occurrences. Ainsi, il serait faux de dire que *je* exprime la notion de locuteur: cette notion est simplement *utilisée* dans l'instruction qui oriente la recherche du référent, mais non pas prédiquée de ce référent comme est prédiqué d'un chien particulier le concept exprimé par le nom *chien*.

2.2. Deixis vs anaphore

Le développement des recherches sur les expressions « référentielles » a contribué à établir une conception des déictiques légèrement différente de l'énonciative, que l'on peut appeler *localisante* parce qu'elle fait des déictiques des expressions qui renvoient à des « objets » ou entités localisés dans la situation d'énonciation ou situation extra-linguistique immédiate. Cette conception a pour postulat que « linguistiquement, un objet peut avoir deux lieux d'existence: hors discours ou en discours » (Fraser et Joly, 1980: 24). Si une expression renvoie à une entité localisée dans le co-texte, il s'agit d'une expression *endophorique*. Si son référent se trouve hors discours, la référence est dite *exophorique*. Au sein de cet espace non textuel, on distingue un lieu

17 Elle se trouve favorisée par la polysémie de *je*, *tu*, *ici*, *maintenant* qui servent aussi de « dénominations » pour les différents rôles énonciatifs (cf. la triade *ego – hic – nunc*).

d'existence privilégié, celui de la situation d'énonciation immédiate, qui fait intervenir non seulement les éléments constitutifs de tout acte d'énonciation (locuteur, allocutaire, temps et lieu d'énonciation), mais aussi les objets présents¹⁸ dans la situation extra-linguistique d'énonciation. Et on qualifie de *déictiques* les expressions qui renvoient aux référents localisés dans ce site¹⁹, c'est-à-dire celles qui font partie de cette situation immédiate.

Cette extension « localisante », en même temps qu'elle intègre les différents emplois déictiques pris en compte dans l'élargissement de la conception énonciative standard, inclut également dans les déictiques des expressions comme les démonstratifs (dans leurs emplois non anaphoriques du moins) et à un degré moins évident les descriptions définies non anaphoriques (ou même les pronoms de la troisième personne) qui ne se laissent pas ranger dans les cases préétablies du cadre de l'acte de parole²⁰ :

3) *Ce chien est apparemment en fugue.* (en « situation »)

4) *La porte est toujours ouverte.* (affiche sur une porte de bureau)

Elle a aussi l'avantage d'inscrire dans l'opposition *déictique / anaphore* des expressions déictiques bien traitées par la conception énonciative. C'est ainsi que l'on peut opposer les déictiques temporels (dont l'interprétation se fait par rapport au moment de la parole) comme *maintenant, en ce moment, hier, demain*, etc., aux expressions temporelles relatives au co-texte, qu'elles soient anaphoriques, comme à *ce moment-là* ou *alors*, ou relatives à un repère présent dans le co-texte, comme *la veille, le lendemain*, etc.

Il n'est donc pas surprenant que les présentations données des déictiques mélangent bien souvent conceptions énonciatives et conceptions localisantes, recourant plutôt à l'acte de parole pour *je* et *tu*, mais préférant la localisation pour les démonstratifs, comme en

18 Dans le sens où c'est leur appartenance à ou leur localisation dans la situation d'énonciation qui permet d'identifier le référent de l'expression.

19 Dans le cas où le référent non discursif n'est pas identifié par la situation d'énonciation immédiate — ce qui est les cas des noms propres, des SN génériques, des descriptions définies complètes, etc., on parle de référence *absolue* (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 40) ou encore d'*homophores* (Maillard, 1974).

20 Il est en effet difficile d'analyser les emplois dits « situationnels » des démonstratifs et des SN définis en termes d'acte de parole.

témoigne, par exemple, la caractérisation des expressions déictiques donnée par la *GMF* (Riegel *et alii*, 2009⁴: 971):

[Les phrases *Je reviens dans dix minutes* et *Que penses-tu de ce livre?*] contiennent des expressions déictiques, qui renvoient à divers référents localisés dans la situation d'énonciation immédiate: le locuteur (*je*), l'allocutaire (*tu*) et, dans une interprétation non anaphorique, un objet présent (*ce livre*). En outre, le moment de l'énoncé (présent) est repéré par rapport au point d'énonciation (qui ici coïncident).

Ce mélange est toutefois révélateur de la faiblesse de ces conceptions qui recourent au « lieu de résidence » pour définir les déictiques et les anaphoriques. Des travaux de ces trente dernières années sur les anaphoriques et les déictiques il ressort clairement que l'opposition onomasiologique en termes de lieu de résidence n'est guère satisfaisante, même si – et ceci explique son succès – elle semble correspondre à la façon dont les choses se passent lorsqu'il s'agit de résoudre le problème référentiel posé par les anaphoriques et les déictiques. Que fait-on lorsqu'on a à interpréter une expression déictique? On prend en compte la situation d'énonciation immédiate pour trouver l'entité dénotée. Que fait-on lorsqu'il s'agit de résoudre une anaphore? On cherche dans le contexte linguistique, le « bon » référent ou du moins le segment linguistique qui livrera ce « bon » référent. Ce faisant, le résultat obtenu s'avère toutefois bien vite non pertinent. Pour deux raisons:

- la première est que les classes obtenues par la grille onomasiologique du lieu de résidence sont trop hétérogènes pour que l'on puisse maintenir cette grille comme étant linguistiquement première pour la référence.
- la seconde est que, non seulement les expressions recrutées comme anaphoriques ou déictiques par ce critère ne sont pas homogènes, mais, en outre, il n'y en a aucune qui soit uniquement anaphorique ou uniquement déictique. Brandir *je* ou *tu* comme exemples d'expressions uniquement déictiques n'est pas un contre-argument valide, puisque, dans des énoncés tels que:

5) Paul a dit à Pierre: « *Tu n'es qu'une anaphore!* »

6) Et Pierre lui répond: « *Non! Je ne suis pas une anaphore!* »

l'interprétation de *tu* et *je* est bien fournie par un référent localisé dans le contexte antérieur, ce qui fait de ces emplois de *je* et *tu*, comme le notent

Halliday et Hasan (1976), des endophores anaphoriques. Si l'on entend sortir *je* et *tu* des griffes anaphoriques et, de façon plus générale, si l'on entend éviter l'écueil que forment les analyses éclatées des expressions « référentielles » (article défini, démonstratifs, pronoms personnels de 3^e personne, etc.), il faut renoncer à la définition localisante et reprendre le chemin de « l'acte de parole » tracé par Beauzée, mais en laissant sur le bord les expressions du type *devant / derrière, loin / près, à gauche de / à droite de* que la vague et la vogue énonciatives ont, comme nous l'avons vu, indûment enrôlées sous la bannière des déictiques. Mais comment reprendre la route ?

2.3. De l'acte de parole à l'occurrence : Reichenbach (1947)

On peut relever deux points faibles dans l'approche de Beauzée et donc dans celle du courant énonciativiste standard. Le premier point, que nous avons déjà relevé ci-dessus, est que l'indication de leur rôle énonciatif ne suffit pas à expliquer la manière dont les déictiques réfèrent, c'est-à-dire renvoient effectivement à leur référent. Dire que « *tu* désigne toujours l'être auquel on adresse la parole, quelle qu'en soit la nature [et] *je* désigne toujours l'être qui parle » renseigne uniquement sur le référent qu'il faut trouver, mais ne dit pas par quel moyen celui-ci est trouvé. Le second point faible est que le concept d'acte de la parole et de production du discours qu'utilise Beauzée manque de clarté, parce qu'il ne dit rien sur les limites de l'unité linguistique concernée par cet acte : les seules indications fournies sont en effet, d'une part, celle de l'acte de parole et, d'autre part, celle du rôle joué par le référent de l'expression déictique dans cet acte de parole. Or, ces informations restent par trop imprécises, car la notion d'acte de parole constitue une unité bien trop vague pour déterminer la référence effectuée, même si on a le sentiment qu'elles suffisent à expliquer le fonctionnement de ces expressions. Il suffit de considérer des énoncés tels que :

7) *Toi, toi et toi, venez me donner un coup de main, s'il vous plaît !*

pour s'apercevoir que l'acte de parole n'est pas un repère suffisamment précis pour assurer l'identification du référent d'un déictique comme *tu*, puisqu'il n'y a qu'un acte de parole, mais trois destinataires distincts, désignés par les trois occurrences successives de *toi* et qui se trouvent réunis dans la référence accomplie par *vous*. Le seul renvoi à l'acte de

parole ou à l'acte d'énonciation ne permet pas de trouver le référent de ces trois *toi*. À l'écrit un tel énoncé ne serait d'ailleurs pas possible, ce qui montre bien le caractère encore trop vague de la formulation de Beauzée. Un tel énoncé a l'avantage d'indiquer quelle est la voie à suivre pour remédier au défaut d'imprécision dont souffre une caractérisation uniquement basée sur l'acte de parole ou d'énonciation, parce que, la référence de *toi* y changeant avec l'occurrence de *toi*, il met en évidence que l'élément décisif c'est l'occurrence même de l'expression déictique.

C'est l'innovation apportée par Reichenbach. C'est à lui que revient le mérite avec sa théorie de la *token*-réflexivité d'avoir, au mitan du xx^e siècle, placé la notion d'*occurrence* au cœur même de la conception de la définition des déictiques. Donnons-lui la parole :

Nous avons vu que la plupart des descriptions individuelles sont construites par référence à d'autres entités individuelles. Parmi ces descriptions, il existe une classe d'expressions dans lesquelles l'individu auquel on se réfère est l'acte de la parole. Nous disposons de mots spéciaux pour exprimer ce renvoi ; ce sont des termes tels qu'*ici*, *vous*, *maintenant*, *ceci*. À ce type appartiennent les temps des verbes, car ils définissent le temps par référence au moment où ils sont énoncés. Pour comprendre le fonctionnement de ces mots, il nous faut faire appel à la distinction entre *occurrence* et *symbole*, *occurrence* désignant un signe individuel et *symbole* désignant une classe d'occurrences identiques [...]. Les mots et les phrases sont des symboles. Les mots dont nous parlons ici sont des mots qui font référence à leur propre occurrence utilisée dans une énonciation singulière, orale ou écrite. Il est facile de voir que tous ces mots peuvent être définis au moyen de l'expression « cette occurrence ». Le mot *je*, par exemple, signifie la même chose que « la personne qui énonce cette occurrence » ; *maintenant* équivaut à « le moment où cette occurrence est énoncée » ; *cette table* signifie « la table pointée par un geste accompagnant cette occurrence ». (Reichenbach, 1947 : 284)

2.4. Ecots et échos sans suite

L'élément essentiel pour le calcul du référent d'une expression déictique est, on le voit, le *token* ou l'occurrence même du déictique. Reichenbach partage avec Beauzée l'idée que l'accès au référent d'un déictique ne passe pas par un concept catégoriel comme avec les noms,

mais il se distingue de son prédécesseur en substituant à la trop large notion d'acte de parole celle d'occurrence du déictique: pour trouver le référent d'un déictique, il faut prendre comme repère, non plus seulement l'acte de parole ou d'énonciation, mais l'événement singulier que constitue son occurrence.

Mais autant l'application de la conception *token*-réflexive aux temps grammaticaux s'est révélée bénéfique, puisqu'elle a suscité toute une littérature s'appuyant sur les analyses de Reichenbach, autant son emploi pour les autres déictiques comme *je*, *tu*, *maintenant*, *ici*, etc., s'est avérée peu fructueuse, n'ouvrant pas véritablement de nouvelles voies de recherche sur les déictiques. Les raisons? On peut en avancer au moins deux.

D'abord, Reichenbach a nui à sa propre thèse en affirmant que les déictiques sont sémantiquement équivalents et donc réductibles à la paraphrase descriptive utilisée pour les gloser (cf. «*The word 'I', for instance, means the same as 'the person who utters this token'; [...]*). Des philosophes du langage comme Castañeda (1967) et Kaplan (1989) ont, de différentes manières, montré l'irréductibilité des expressions déictiques: même si *je* renvoie à la personne qui prononce cette occurrence de «je» ou à «celui qui parle», il n'est pas pour autant synonyme ou réductible à la paraphrase qui glose son sens, c'est-à-dire à «*celui qui parle*» ou à «*la personne qui dit JE*» ou encore à «*la personne qui prononce cette occurrence*».

Mais il y a une autre raison, beaucoup plus forte, parce que d'origine moins limitée que la première: c'est le sentiment que la conception «*token*-réflexive» de Reichenbach n'est au fond qu'une variante notationnelle de la thèse énonciative standard. Dire que *je* renvoie à la personne qui dit «je» ou qui dit «cette occurrence de *je*», que *tu* renvoie à la personne à laquelle on dit *tu*, que *aujourd'hui* renvoie au jour même où est prononcée l'occurrence d'*aujourd'hui*, etc., c'est peu ou prou dire que *je* renvoie au locuteur, *tu* à l'interlocuteur et *aujourd'hui* à la journée où a eu lieu l'acte locutoire. On ne voit pas trop *a priori* ce qu'on gagne à préciser que c'est l'occurrence de *je*, de *tu* et d'*aujourd'hui* qui entre en ligne de compte. Il faut également ajouter que Reichenbach, en dehors des temps grammaticaux, n'a pas vraiment mis en évidence quel était le gain que l'on retirait de sa conception *token*-réflexive.

Nous avons pourtant déjà vu ci-dessus que l'acte de parole n'était pas un repère suffisamment précis pour expliquer le fonctionnement des déictiques et qu'il fallait prendre en compte l'occurrence pour rendre compte de l'emploi de *toi* dans un énoncé tel que *Toi, toi et toi, venez me donner un coup de main, s'il vous plaît!* Mais nous avons aussi pu observer que le recours à la notion d'occurrence dans la caractérisation des déictiques ne s'accompagnait généralement pas de la perception des conséquences qui en découlent. Tout cela parce que dire que *je* renvoie à celui qui énonce cette occurrence de *je* ou que *maintenant* réfère au moment même où se trouve prononcée l'occurrence de *maintenant* apparaît comme une réponse qui clôt et non qui ouvre la quête identificatoire qui mène au référent de *je* ou de *maintenant*. Ainsi, si le recours à la notion d'occurrence dans la définition des déictiques a été généralement bien accepté, on n'en a toutefois pas saisi la pleine et exacte portée. On ne se donne habituellement pas la peine de voir comment intervient exactement l'occurrence dans le calcul d'une référence déictique, parce qu'on n'en voit pas la nécessité. Quand Pierre dit à Paul: *Je suis fatigué* pourquoi faudrait-il perdre du temps à établir — c'est-à-dire à préciser — le statut de l'occurrence de *je* et à tracer le chemin qui mène de cet objet réel qu'est cette occurrence de *je* à cet individu qu'est Pierre? Dans une situation de dialogue canonique telle que celle de notre exemple, l'identification du référent ne pose en effet guère de problèmes: le référent se trouve donné immédiatement par la connaissance que *je* renvoie à celui qui dit «*je*» ou que *je* renvoie au locuteur. Pourquoi alors chercher midi à quatorze heures?

3. Un pas de plus : l'occurrence prise au « sérieux »

Si, malgré tout, il faut chercher l'heure déictique *via* l'aiguille de l'occurrence, c'est parce que, si on omet de le faire, on passe à côté même de ce qui fait la spécificité de la référence déictique. Il n'est en effet pas anodin, du point de vue sémiotique, de placer l'occurrence comme repère initial dans l'identification du référent du déictique. C'est ce renvoi à l'occurrence comme point de départ de la quête référentielle qui constitue la particularité du mode de référence des déictiques.

Que signifie exactement le fait de prendre l'occurrence comme point de départ? C'est là que les recherches sur la deixis font un pas de

plus par rapport à Reichenbach en apportant deux précisions cruciales, nous semble-t-il. La première est qu'il faut tenir compte de la nature de l'occurrence, c'est-à-dire de son statut oral ou écrit. Dans le premier cas, il s'agit d'un événement sonore, qui a lieu à un moment donné et a ainsi une dimension temporelle. Dans le second cas, le temps ne joue plus, parce qu'une occurrence écrite n'est pas un événement, mais une entité qui possède la même permanence dans le temps que son support. La seconde raison est que, l'occurrence servant de repère de départ, ce ne peuvent être que des éléments en relation spatio-temporelle (temporelle au départ si l'occurrence est orale et spatiale si elle est écrite) avec elle qui initient la voie d'accès au référent. S'il faut donc partir de l'occurrence pour trouver le référent visé, on ne dispose que d'éléments spatio-temporellement contigus à l'occurrence pour accéder à son référent. Précisons que l'entité désignée n'a pas besoin d'être elle-même spatialement ou temporellement reliée à l'occurrence – même si c'est le plus souvent le cas –, mais qu'il est en revanche absolument nécessaire que ce soient des relations spatio-temporelles de contiguïté avec l'occurrence qui soient au point initial de la chaîne conduisant au référent visé.

3.1. Composante descriptive vs composante instructionnelle

Avant de montrer sur des exemples précis le fonctionnement « déictique » esquissé ici, il est nécessaire d'opérer deux autres distinctions concernant le sens des déictiques. Il faut, premièrement, leur reconnaître une composante sémantique en plus, qui est non déictique ou non indexicale, c'est-à-dire descriptive ou symbolique comme l'est le sens de la plupart des unités lexicales²¹. La composante déictique donne une instruction sur la façon d'accéder au référent, mais ne fournit aucune information sur la nature de ce dernier. Si le contenu des déictiques se réduisait à cette composante, ils pourraient s'appliquer à n'importe quel type de référent. Or, il faut bien admettre que *je* et *tu*, quelle que soit leur occurrence, ne peuvent viser des entités temporelles ou spatiales. Les déictiques possèdent donc, outre une composante instructionnelle, une autre composante qu'on peut

21 De là, l'appellation de *symbole indexical*, due à Burks (1948-1949), qui explicite la dualité sémantique des déictiques.

qualifier de descriptive. C'est d'ailleurs sur ce constat que repose la classique répartition de la deixis en trois catégories, la deixis de la personne, la deixis temporelle et la deixis spatiale.

3.2. Déictiques déterminés et déictiques sous-déterminés

Une précision supplémentaire s'impose au sujet de cette composante déictique. Il faut en effet distinguer entre les déictiques qui expriment une relation *déterminée*, et donc constante entre l'occurrence et le référent visé, que nous avons appelés ailleurs (Vuillaume, 1980 et 1986; Kleiber, 1986) *déictiques directs* ou *transparents* et ceux dont la relation est *non déterminée* et donc variable, nommés *indirects* ou *opaques*. Relèvent du premier type les déictiques personnels *je* et *tu*, les déictiques temporels comme *maintenant*, *aujourd'hui*, *hier*, *demain*, (et les temps grammaticaux), etc., et du second les déictiques spatiaux (cf. *ici*) et démonstratifs (adjectifs et pronoms).

Dans le premier cas, la relation occurrence-référent est déterminée. Il n'y en a qu'une, et elle est donnée par le sens même du déictique: *je* réfère, chaque fois qu'il est employé, à l'individu qui l'emploie; *tu* renvoie à chacun de ses emplois à l'individu auquel l'emploi de *tu* est destiné ou adressé; *aujourd'hui* désigne toujours le jour qui inclut le moment où est il est employé, *demain* et *hier* renvoient respectivement au jour qui suit ou qui précède celui où il se trouve utilisé, etc. Cette détermination²² de la relation occurrence-référent n'a rien de mystérieux dans le cas de ces déictiques personnels et temporels: c'est tout simplement parce que la communication linguistique ne fait intervenir que deux relations (*locuteur de...* et *destinataire de...*) et que du point de vue temporel, il n'y a que trois relations possibles par rapport au repère que constitue le moment de leur emploi: antériorité, simultanéité et postériorité.

Dans le second cas, la relation est sous-déterminée: elle varie selon le contexte d'emploi. La chose est bien connue pour les démonstratifs²³, un peu moins pour *ici*, que beaucoup d'études ont essayé de ramener à

22 S'agit-il encore de sens descriptif ou a-t-on déjà affaire à du sens déictique? Nous penchons, mais peut-être mal, vers la première hypothèse, dans la mesure où «locuteur de», «interlocuteur de», «avant», «après» et «en même temps» correspondent à un contenu prédicatif ou descriptif.

23 À la condition qu'on les considère comme des déictiques.

une seule relation (le lieu où est prononcée l'occurrence d'*ici*, ou encore le lieu où se trouve celui qui prononce cette occurrence d'*ici*, etc.). Or, dès qu'il s'agit de repérer déictiquement un lieu au moyen d'*ici*, on ne dispose plus à l'avance de l'indication du type de relation qui s'établit entre l'occurrence et le lieu visé, et il y a sous-détermination comme avec les démonstratifs. La raison en est simple: on ne retrouve pas du côté de ces déictiques la détermination personnelle et temporelle stable qu'implique la communication linguistique. Il s'ensuit une complexité plus grande dans le recouvrement du référent visé. On en prendra conscience en examinant quelques emplois d'*ici* appliqués à des lieux concrets:

(i) Employé oralement, *ici* peut désigner notamment:

– un lieu que le locuteur désigne d'un geste:

8) *Pose le livre ici!* (+ geste d'ostension concomitant)

– une portion d'espace incluant l'endroit où se trouve la personne qui énonce *ici*:

9) *Il fait chaud ici* (pour référer par exemple à la pièce dans laquelle se trouve le locuteur)

10) *Il fait ici un temps magnifique* (pour référer à la ville, la région, etc., où se trouve la personne qui parle)

– l'endroit même où se trouve le locuteur:

11) *Viens ici!*

12) *D'ici, je vois la mer, mais de l'endroit où tu es, tu ne peux pas la voir.*

(ii) Une occurrence écrite d'*ici* peut référer entre autres:

– strictement à la portion d'espace bidimensionnelle définie par la trace écrite:

13) *Cliquez ici.* (où l'internaute est invité à cliquer précisément sur le mot écrit *ici*)

– une portion d'espace tridimensionnelle incluant le support sur lequel figure la trace écrite d'*ici*:

14) *Ici, on ne vend que des produits maison* (sur un panneau apposé contra la devanture d'un magasin)

– une portion d'espace tridimensionnel représentée sur un plan (bidimensionnel) et reliée par une flèche à l'occurrence d'*ici*:

15) *Vous êtes ici.*

3.3. Une procédure commune

Cet inventaire (bref et incomplet) des différents emplois d'*ici* montre clairement la différence qu'il y a entre les déictiques déterminés et les déictiques sous-déterminés: alors que, par exemple, *tu* désigne toujours la personne à laquelle est adressé le mot *tu*, la relation qui lie *ici* à la portion d'espace à laquelle il réfère est essentiellement *variable*. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour conclure à un fonctionnement différent des deux types de déictiques. Les déictiques invitent, comme on l'a déjà souligné, à une identification du référent en suivant une chaîne qui part de l'occurrence et aboutit au référent *via* des éléments spatio-temporellement contigus à cette occurrence. Et ceci vaut tout autant pour les déictiques déterminés que pour les déictiques sous-déterminés.

On pourrait certes penser que les déictiques déterminés ne sont pas concernés. Le fait de comporter dans leur sens même l'indication de la relation de l'occurrence au référent peut donner à croire que la «trouvaille» du bon référent n'a nul besoin d'un calcul référentiel semblable à celui que réclament les déictiques sous-déterminés. Le calcul pour ces derniers est en effet beaucoup plus compliqué, puisqu'on ne dispose pas de la restriction que représente la détermination de la relation entre l'occurrence et le référent. Mais, comme on le verra, cette information ne suffit pas à assurer le succès référentiel. Savoir que *je* renvoie toujours à celui qui a dit *je* ou que *tu* désigne toujours celui à qui s'adresse ce «*tu*», nécessite malgré tout que l'on perçoive qui a dit ou écrit *je* ou que l'on saisisse quelle est la personne à laquelle est destinée l'occurrence de *tu*. Et cette quête ne peut s'opérer qu'à partir de l'occurrence même de *je* ou *tu* et en s'appuyant sur les éléments en relation spatio-temporelle avec cette occurrence. S'il en va ainsi, c'est parce que leur sens enchâsse leur occurrence comme argument-repère. Autrement dit, le référent n'est trouvé qu'en partant de l'objet écrit ou de l'événement sonore que constitue leur occurrence. De là, provient leur irréductibilité. De là aussi, la nécessité, malgré la transparence de la relation entre l'occurrence et le référent, de calculer à chaque fois, et «sérieusement», quel est le référent visé, en partant de l'occurrence même et en se conformant bien entendu à l'information relationnelle associée au déictique. Même si je sais que *je* est celui qui a prononcé cette occurrence de *je* et *tu* celui auquel s'adresse cette occurrence

de *tu* il faut, dans les deux cas, que le référent soit identifié. Cette identification est certes soumise à l'information «locuteur de...» et «destinataire de...», mais elle ne s'accomplit que par une voie déictique qui mène de l'occurrence au locuteur ou au destinataire *via* une contiguïté spatiale ou temporelle. C'est ce que nous voudrions montrer maintenant, avant de passer au cas plus complexe du déictique spatial non déterminé *ici*. Nous examinerons les situations les moins favorables à notre hypothèse, à savoir ceux où *je* et *tu* sont employés oralement.

3.4. Déictiques déterminés : *Je* et *Tu* à l'oral

On commencera avec *je* saisi dans un dialogue oral canonique, c'est-à-dire où locuteur et interlocuteur sont face à face. Dans un tel cadre communicationnel, on peut penser que notre explication complique inutilement les choses et que l'indication de la relation *je* = le locuteur de *je* et *tu* = le destinataire de *tu* suffit à assurer le succès de la référence. Il est vrai que ni l'identification du locuteur ni celle de l'interlocuteur ne semblent poser problème en cas de dialogue face à face. Mais cette facilité d'interprétation ne doit pas cacher qu'il y a malgré tout un processus référentiel de nature spatio-temporelle qui conduit de l'occurrence sonore à la personne qui dit «*je*» ou à la personne à laquelle on dit «*tu*». Comment s'effectue la référence accomplie ?

Un *je* oral implique le passage d'une entité temporelle unidimensionnelle (l'occurrence sonore) à une entité spatiale tridimensionnelle (l'individu visé, à savoir celui qui dit ce «*je*»). La connexion entre ces deux types d'entités est assurée par la concomitance entre l'événement sonore de *je* et l'événement que constitue l'acte de prononcer *je*, c'est-à-dire le mouvement des lèvres et de la bouche qui donnent lieu à l'émission de *je*. Le mouvement est à la fois temporel et spatial et il sert donc d'interface entre l'entité temporelle (l'occurrence sonore) et l'entité spatiale qui est le référent visé (à savoir le locuteur de *je*). En même temps que l'événement sonore, il y a l'événement «spatial» de la prononciation de l'occurrence sonore. Comme on sait par la détermination qui lui est associée que *je* renvoie toujours au locuteur de *je*, on identifie le locuteur de l'occurrence en question par le fait de voir que c'est lui qui a «bougé» les lèvres au moment même

de l'audition de l'occurrence sonore de *je*. Il suffit ainsi, pour que la référence réussisse, que l'on perçoive celui qui a prononcé l'occurrence de *je*, ce qui est le cas dans la situation de communication standard. L'explication peut prêter à sourire, car elle est, nous le reconnaissons fort volontiers, quasiment triviale et peut paraître exagérément compliquée au regard de la facilité avec laquelle elle est exécutée. Mais pour se convaincre que le cheminement est bien tel que nous l'avons décrit, il suffit d'imaginer que notre locuteur est un ventriloque : même s'il dit *je* face à nous, que nous entendons bien l'occurrence sonore de ce *je* et que nous disposons de la connaissance énonciative *je* = celui qui dit cette occurrence de «*je*», il nous est impossible d'établir avec sûreté quel est celui qui a dit *je*. Et cela parce qu'il manque le mouvement des lèvres concomitant à l'occurrence sonore de *je*.

Que l'on songe aussi à la difficulté que l'on peut éprouver, lorsqu'on est en compagnie de plusieurs personnes dans un lieu mal éclairé, à identifier celle qui dit *je* : c'est que, en pareil cas, on ne peut pas savoir laquelle a bougé les lèvres au moment où l'on a perçu l'occurrence de *je*. Certes, on peut, sous certaines conditions, identifier le référent de *je* grâce au timbre de la voix qui a énoncé ce mot, mais cette donnée est indissociable de l'occurrence et donc dans une relation de contiguïté avec elle.

Passons maintenant à *tu* «sonore», où en situation de dialogue canonique, il n'y a pas non plus de difficulté majeure, de telle sorte qu'on pourrait également croire que l'audition de l'occurrence de *tu* et la connaissance de la relation attachée à *tu*, à savoir qu'il s'agit de celui auquel s'adresse ce «*tu*», suffisent pour assurer l'identification du référent de *tu*. Mais là encore l'évidence d'une telle identification est trompeuse. Entre également en ligne de compte et de façon décisive une relation spatio-temporelle entre l'occurrence et des éléments permettant de trouver le «bon» interlocuteur. Voici comment. Pour conduire au «bon» interlocuteur, on dispose à nouveau au départ de l'information énonciative attachée à *tu*, à savoir qu'il s'agit de l'interlocuteur, et non de celui qui dit «*tu*» ou de quelqu'un d'autre, et de l'occurrence sonore de *tu*. Si l'interlocuteur comprend que le *tu* du locuteur lui est destiné, s'il comprend que c'est lui le référent visé par ce «*tu*», c'est que, concomitamment à l'énonciation de *tu*, il y a le corps du locuteur et son regard qui sont tournés vers lui, délimitant ainsi un espace interlocutoire et indiquant par là même quel est son

interlocuteur. Et ces données – cruciales pour l'identification du référent – peuvent parfaitement échapper à l'attention d'une personne distraite, comme le montre l'exemple ci-dessous :

16) — *Ma chère enfant, disait au même instant la princesse Amélie de Prusse, sœur du roi, abbesse de Quedlimburg, à sa confidente ordinaire, la belle comtesse de Kleist, en revenant dans sa voiture au palais, as-tu remarqué l'agitation de mon frère pendant l'aventure de ce soir?*

— *Non, Madame, répondit madame de Maupertuis, grande gouvernante de la princesse, personne excellente, fort simple et fort distraite; je ne l'ai pas remarquée.*

— *Eh! Ce n'est pas à toi que je parle, reprit la princesse avec ce ton brusque et décidé qui lui donnait parfois tant d'analogie avec Frédéric: est-ce que tu remarques quelque chose, toi? Tiens! Remarque les étoiles dans ce moment-ci: j'ai quelque chose à dire à de Kleist, que je ne veux pas que tu entendes.* (Sand, *La Comtesse de Rudolstadt*, 1843)

Si Madame de Maupertuis se croit à tort désignée par le *tu* qu'énonce la princesse, c'est parce que, étant distraite, elle n'a tenu compte que d'une partie des données temporellement contiguës à cette occurrence de *tu* et que, notamment, elle n'a accordé d'attention ni à la posture et à l'orientation du regard de la locutrice, ni à la présence d'une autre personne candidate au rôle de destinataire et, comme elle, en mesure de percevoir l'occurrence de *tu*.

Rappelons également notre exemple des trois occurrences de *toi* de l'énoncé :

7) *Toi, toi et toi, venez me donner un coup de main, s'il vous plaît!*

La reconnaissance des trois interlocuteurs différents nécessite à chaque fois l'accomplissement d'un geste ostensif différent concomitant à l'émission de chacune des trois occurrences de *toi*.

Nous nous arrêterons là pour ce qui est de *je* et *tu*²⁴. Nous aurions pu choisir des situations où la nécessité de prendre en compte les relations spatio-temporelles de l'occurrence de *je* et *tu* est beaucoup plus évidente, mais il nous a paru plus judicieux de montrer que cette nécessité se manifeste même dans les situations qui donnent *a priori* à croire qu'on peut s'en passer.

24 Voir Kleiber (2012) et Kleiber et Vassiliadou (2012).

3.5. Deixis sous-déterminée: remarques sur quelques emplois d'*ici*

L'absence, pour les déictiques sous-déterminés, de relation constante entre l'occurrence et le référent visé donne lieu à une identification du référent qui est *a priori* plus délicate que celle qui a lieu avec les déictiques déterminés. On observe toutefois, non sans surprise, que l'opération de repérage, que ce soit avec les démonstratifs ou avec le spatial *ici*, s'effectue en général sans la moindre difficulté. N'importe quel locuteur francophone maîtrise parfaitement le fonctionnement d'*ici* ou celui des démonstratifs. Comment cela se fait-il, alors qu'il ne dispose que de l'information-description sur le type de référents (spatial pour *ici* et 'objet' ou 'chose' pour les démonstratifs) et des relations de l'occurrence avec les éléments en contiguïté spatio-temporelle, relations dont l'importance doit alors être beaucoup plus grande que dans le cas des déterminés. Comme annoncé, nous nous limiterons au cas d'*ici* dont nous exposerons pour terminer quelques facettes du fonctionnement²⁵.

On commencera par quelques observations simples. Une occurrence orale d'*ici* n'est pas de nature spatiale. Le problème posé est celui de passer d'une occurrence d'*ici*, c'est-à-dire d'un événement qui, comme tel, n'a de lien direct qu'avec le temps, à une portion d'espace. On mesure ainsi les contraintes de l'entreprise: le point de départ de la recherche – l'apparition du mot *ici* – et son point d'arrivée – la portion d'espace à identifier – ne sont pas de même nature et ne peuvent donc être directement reliés l'un à l'autre. Dès lors qu'une relation directe est impossible, un relais, en l'occurrence une interface (sonore d'un côté, spatiale de l'autre) entre l'occurrence et son référent est indispensable. Ce relais, on le verra, peut être constitué, soit par la position qu'occupe dans l'espace le corps du locuteur (= la position de la personne qui parle *au moment où* elle parle), soit par un geste d'ostension qui accompagne l'énonciation du mot *ici*.

Soit le premier cas où l'interface avec l'espace est assurée par l'intermédiaire de celui qui prononce l'occurrence (voir déjà *supra*), c'est-à-dire le locuteur. Soit qu'il se trouve dans un espace (englobant, déjà constitué, comme dans (9)), soit qu'il occupe lui-même une portion d'espace, comme dans (11). Mais elle peut aussi résider — c'est le

25 Voir pour plus de détails, Kleiber (2008) et Vuillaume (2014 a et b).

second cas — dans un geste d’ostension, entité à la fois temporelle et spatiale, comme dans l’exemple (8). Là, ce qui est décisif, c’est la concomitance de l’événement constitué par l’emploi d’*ici* et du geste que le locuteur effectue en direction d’un point de l’espace. Si ce geste était temporellement décalé par rapport à l’emploi d’*ici*, l’identification du référent échouerait.

Une occurrence écrite d’*ici* fonctionne de façon encore différente, parce qu’elle est de nature intrinsèquement spatiale. La portion d’espace bidimensionnelle qu’elle occupe peut être utilisée d’au moins trois façons: soit le référent se confond avec cette portion d’espace (exemple (19)), soit cette portion d’espace est une partie du référent d’*ici* (exemple (14)), soit l’occurrence d’*ici* est spatialement reliée par une flèche à un lieu représenté sur un plan (exemple (15)).

On observera que dans tous ces exemples la notion de contiguïté, mise en avant ci-dessus dans la caractérisation générale des déictiques, joue un rôle décisif dans le repérage du référent d’*ici*:

(i) Emplois oraux:

- Lorsqu’on effectue un geste d’ostension, celui-ci doit impérativement être exécuté en même temps qu’on énonce le mot *ici*. Autrement dit, il faut qu’un lien de *contiguïté temporelle* permette de relier l’occurrence au geste pointant vers le lieu visé.
- Lorsque l’identification du référent se fait par l’intermédiaire de la position du locuteur, deux cas se présentent. Dans le cas où le référent est un lieu englobant, c’est une double relation de contiguïté qui est à l’œuvre. On associe d’abord à l’occurrence d’*ici* la position qu’occupe le locuteur *au moment même* où il énonce *ici*. Puis, on identifie le référent en tant que lieu (préalablement constitué) englobant cette position et donc associé à la position du locuteur par une relation de contiguïté. En revanche, lorsque le référent est la position du locuteur, le cheminement est plus direct, puisque le référent se confond avec l’élément qui fait office de relais.

(ii) Emplois écrits:

- Dans l’exemple (13), qui constitue un cas limite, le référent coïncide exactement avec la surface bidimensionnelle occupée par la trace écrite d’*ici*: la contiguïté est en quelque sorte parfaite.
- Dans l’exemple (14), l’accès au référent se fait selon un cheminement plus complexe, également fondé sur des relations de contiguïté: on

passse de la trace écrite d'*ici* à l'objet bidimensionnel sur lequel elle figure (le panonceau), de celui-ci à la vitre sur laquelle il est apposé et qui constitue l'une des faces d'un volume, enfin de cette face au volume qu'elle sert à délimiter et qui est le magasin lui-même.

3.6. Remarques sur le processus de décodage

Ce qui peut susciter le scepticisme d'un non-spécialiste, c'est, au moins dans certains cas, l'apparente complexité de l'accès au référent tel que nous l'avons décrit. Ce point mérite qu'on s'y attarde quelques instants. Notre familiarité avec le langage a tendance à nous faire croire que celui-ci nous est totalement transparent ou, pour le dire plus simplement, que nous sommes conscients de toutes les opérations que nous faisons lorsque nous produisons ou que nous interprétons un message. Or, rien n'est moins vrai. Pour le montrer, nous prendrons un exemple très différent de ceux que nous avons examinés. Considérons donc la dernière réplique de l'extrait ci-dessous :

17) Une chambre à coucher sans grand luxe. Un lit de milieu, qui s'avance face au public. Près du lit, un petit chiffonnier. À gauche, une cheminée surmontée d'une glace et supportant une lampe qui brûle à ras de bec. Au milieu, un guéridon, avec buvard et écritoire. Chaises et fauteuils. – Il est sept heures du matin, l'aube naissante blêmit mélancoliquement dans les ajours des persiennes closes.

Entrent, par la droite, l'un suivant l'autre,

ELLE, enveloppée jusqu'aux chevilles d'une sicilienne lilas doublée en chèvre du Tibet. Nouée avec soin sous son menton, une capuche de Malines emprisonne son jeune visage, confisquant son front et ses cheveux.

LUI, enfermé dans sa pelisse comme un burgrave dans son serment. Un chapeau à bords plats le coiffe. Il tient une allumette bougie dont le courant d'air de la porte écrase la flamme, puis l'éteint.

LUI. — *Flûte!*

ELLE. — *Ne te gêne pas pour moi. Ça me contrarierait.*

LUI, *qui depuis une demi-heure attendait le moment d'éclater.*

— *Toi, tu vas nous fiche la paix.*

Un temps.

ELLE. — *Qu'est-ce qu'il y a encore?*

LUI. — *Tu m'embêtes.*

ELLE. — *On t'a vendu des pois qui ne voulaient pas cuire ?*

LUI. — *C'est bien. En voilà assez. Je te prie de me fiche la paix.*

ELLE, à part. — *Retour de bal. La petite scène obligée de chaque fois. Ah ! Dieu !...*

LUI, enflamme une allumette, va à la lampe dont il soulève le verre. Puis :

LUI, à mi-voix. — *Ce n'est pas la peine. Il fait jour.*

ELLE, qui enlève sa mantille et sa pelisse et qui s'étonne de le voir rouler une cigarette. — *Eh bien, tu ne te couches pas ?*

LUI. — *Non.*

ELLE. — *Pourquoi ?*

LUI. — *Si on te le demande, tu diras que tu n'en sais rien.*

(Courteline, *La peur des coups*, 1895)

En entendant la réponse que le mari fait à sa femme, nous comprenons qu'il veut lui communiquer deux choses : (a) qu'il ne lui répondra pas et (b) qu'il juge sa question indiscreète.

Comprendre cela ne nous coûte aucun effort, et pourtant, entre ce qui est littéralement énoncé et ce que nous comprenons, l'écart est considérable. Essayons donc de comprendre comment, de la phrase *Si on te le demande, tu diras que tu n'en sais rien*, nous avons pu extraire les informations (a) et (b).

Remarquons d'abord que, pour pouvoir prophétiser sans risque d'être démenti, que, si l'on pose à sa femme la question qu'elle-même vient de lui poser, elle répondra qu'elle ignore la réponse, il suffit au mari de refuser de la lui donner. La prédiction qu'il formule ne peut donc se réaliser que s'il ne répond pas à la question de sa femme, et celle-ci en conclut naturellement que son mari ne lui répondra pas.

Quant à la deuxième information – à savoir que le mari juge indiscreète la question de sa femme –, elle dérive de l'hypothèse *Si on te le demande*. En formulant cette hypothèse, le mari fait mine d'admettre que le seul motif qui a poussé sa femme à lui poser sa question, c'est qu'elle se place elle-même dans cette hypothèse et veut être en mesure de faire face à la situation qui se présenterait en cas de réalisation de cette hypothèse. Seulement, cette hypothèse est tout bonnement absurde, car la scène se déroule sans témoin, de sorte que personne ne risque de poser à l'épouse la question qu'elle vient d'adresser à son mari, et cela, tous deux le savent. En formulant cette hypothèse absurde, le mari veut donc signifier à sa femme que le seul vrai motif de sa question est simplement la curiosité.

On peut, certes, contester le détail de ces analyses, mais ce qu'on ne peut contester, c'est que

- le mari a effectivement voulu communiquer les informations (a) et (b);
- le passage du sens littéral de la réplique à ces deux informations suppose un cheminement complexe;
- et que le « raisonnement » qui sous-tend ce cheminement s'effectue de façon largement inconsciente.

Ceci étant admis, on ne peut plus guère récuser les analyses que nous avons appliquées à *ici* au motif qu'elles seraient trop compliquées ou qu'il y aurait une disproportion considérable entre l'effort qu'elles supposent et l'évidente facilité avec laquelle nous interprétons *ici*.

Retour au bercail, c'est-à-dire revenons en conclusion à nos moutons, les déictiques

Nous pouvons en effet conclure : il nous semble avoir atteint les trois objectifs que nous nous sommes fixés au début de ce parcours en pays de la deixis. Nous avons ainsi essayé de saisir l'émergence, l'évolution et l'entrelacs des différentes conceptions de la deixis. Nous avons tout particulièrement expliqué les tenants et les aboutissants des trois courants co-existants au xx^e siècle en accordant une place spéciale, comme continuateur innovant de Beauzée, à Reichenbach et à sa *token-réflexivité*. Dans la troisième et dernière partie, enfin, en écho positif aussi bien à Beauzée qu'à Reichenbach, nous avons fait un pas « *token-réflexif* » de plus en introduisant dans l'analyse identificatoire de tout déictique les relations spatio-temporelles de contiguïté à partir de l'occurrence-repère.

Bibliographie

- BEAUZEE N. (1765), Tens, in tome 16 (TE-VENERIE), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neufchâtel, Samuel Faulche & compagnie.
- BEAUZEE N. (1767), *Grammaire Générale* (réed. Par B.E. Bartlett, *Grammatica Universalis* 8, 2 vol., Stuttgart-Bad Cannstadt, Frommann (1974).

- BENVENISTE E. (1966 et 1974), *Problèmes de linguistique générale*, t. I-II, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE E. (1970), L'appareil formel de l'énonciation, *Langages*, 17, 12-18.
- BÜHLER K. (1965 [1934]). *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, 2. unveränderte Auflage, Stuttgart, Gustav Fischer Verlag.
- BURKS A. (1948-1949), Icon, Index, Symbol, *Philosophy and Phenomenological Research* 9: 4, 673-689.
- CASTAÑEDA H.-N. (1967), Indicators and Quasi-Indicators, *American Philosophical Quarterly* 4, 85-100.
- COLOMBAT B. (1994), Remarques sur le développement de la notion de personne dans l'histoire de la linguistique, *Faits de langue*, 3, 15-27.
- DUBOIS J. et alii, (1972), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FRASER T. et JOLY A. (1980), Le système de la deixis. Endophore et cohésion discursive en anglais, *Modèles linguistiques* II: 2, 22-51.
- HALLIDAY M.A.K. et HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- HUSSERL E. (1968 [1913]). *Logische Untersuchungen II/1*, fünfte Auflage, Tübingen, Max Niemeyer.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit (Trad. de l'anglais par N. Ruwet).
- JESPERSEN O. (1922) *Language: its nature, development and origin*, London, G. Allan & Unwin, ltd.
- KAPLAN D. (1989), Demonstratives, in Almog J., Perry J. and Wettstein H. (eds.), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press, 481-563.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- KLEIBER G. (1986), Déictiques, embrayeurs, *Token-reflexives*, symboles indexicaux, etc.: comment les définir, *L'Information Grammaticale* 30, 3-22.
- KLEIBER G. (2008), Comment fonctionne ici, *Cahiers Chronos* 20, 113-145.
- KLEIBER G. (2012), À la quête de JE et de TU, in Frath P., Bourdier V., Bréhaux K., Hilgert E. et Dunphy-Blomfiel J. (éds), *Res per Nomen III. Référence, conscience et sujet énonciateur*, Reims, Epure, 135-162.

- KLEIBER G. et VASSILIADOU H. (2012), Histoire(s) de personne: Qui est JE ? Qui est TU ? Qui est IL ?, *Les Cahiers Philosophiques de Strasbourg* 31, 25-54.
- KLEIN W. (1982), Local Deixis in Route Directions, in Jarvella R. et Klein W. (eds.), *Speech, Place and Action. Studies in Deixis and related Topics*, Chichester, John Wiley & Sons LTD, 161-182.
- MAILLARD M. (1974), Essai de typologie des substituts diaphoriques, *Langue française* 21, 55-71.
- PAUL H. (1886), *Principien der Sprachgeschichte*. Zweite Auflage, Halle, Max Niemeyer Verlag.
- PERROT J. (1974), Présentation, *Langue française* 21, 3-7.
- RAUH G. (ed.) (1984), *Essays on Deixis*, Tübingen, Narr.
- REICHENBACH H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New-York / London, McMillan.
- RIEGEL M. et alii. (2009⁴), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROSS J.R. (1970), On declarative sentences, in Jacobs R.A. & Rosenbaum P.S. (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham Massachusetts, Toronto, London, Ginn an Company, 222-272.
- SMITH A. (1759/1970), *À Dissertation on the Origin of Languages*, TBL 3, Tübingen, 1970 (Reprint).
- VUILLAUME M. (1980), *La deixis en allemand*, thèse d'État de Paris IV.
- VUILLAUME M. (1986), Les démonstratifs allemands *DIES-* et *JEN-*. Remarques sur les rapports entre démonstratifs et embrayeurs, in David J. et Kleiber G. (éds), *Déterminants: syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck, 299-315.
- VUILLAUME M. (2006), Genèse des conceptions logocentrique et égocentrique de la deixis, in Riegel M. et alii (éds), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^e anniversaire*, Leuven, Peeters, 457-468.
- VUILLAUME M. (2014a), *Ici* et la deixis textuelle, in Hrubrau F. et Moline E. (éds), *La polysémie dans tous ses états*, Cluj, Editions Echinox, 77-91.
- VUILLAUME M. (2014b), *Ici* et l'anaphore. Ce que révèle la construction *Nous sommes ici dans + SN*», in Hilgert E., Palma S., Frath P., Daval R. (éds), *Res Per Nomen 4. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims, Epure, 579-593.